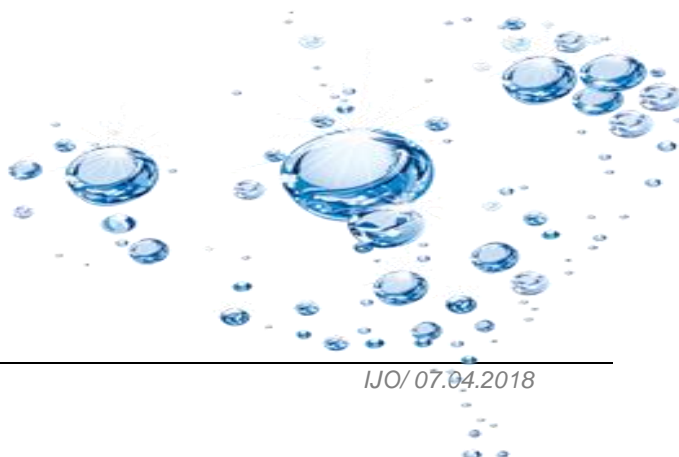




# 16<sup>ème</sup> Assemblée Générale

## Procès – verbal

<u>Date :</u>	<b>Jeudi 15 mars 2018</b>
<u>Lieu :</u>	<b>CossArena Commune de Cossonay</b>
<u>Présents :</u>	<b>30 membres actifs y compris le Comité 20 membres passifs</b>
<u>Excusés :</u>	<b>13 membres actifs 6 membres passifs</b>
<u>Sans réponse :</u>	<b>69 membres actifs 30 membres passifs</b>
<u>Procès-verbal :</u>	<b>Mme Inma Junco</b>





## Ordre du jour de l'Assemblée Générale

**19h00 ASSEMBLEE GENERALE**

### **1. Ouverture et salutations par le président de l'AFSR**

Le Comité vous remercie de consacrer cette soirée pour l'Association et vous présente, chers collègues et amis, ses meilleures salutations.

Le Président remercie également la présence de M. Georges Rime, Syndic de la commune de Cossonay ainsi que la Municipalité de nous accueillir et de nous mettre à disposition gratuitement les locaux où nous nous trouvons pour notre 16<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Remerciement également à M. Alain Martin, Fontainier du Service des eaux de la Commune de Cossonay pour son travail de coordination pour cette Assemblée ainsi que pour l'organisation de l'apéritif qui suivra.

### **2. Liste des présences (signatures de la feuille de présence)**

**A ce jour l'AFSR compte 112 membres actifs :**

**Présents à l'AG** (sur liste de signatures) : **30 y compris Comité.**

Excusés : 13

Sans réponse : 69

**50 fournisseurs et 6 communes** font aussi partie de l'Association :

**Présents à l'AG** (sur liste de signatures) : 20

Excusés : 6

Sans réponse : 30

### **3. Nomination de deux scrutateurs :**

L'année dernière MM. Alain Martin et Pierre-Alain Grandchamp se sont portés volontaires pour cette mission. Le Président sollicite deux nouveaux scrutateurs pour cette Assemblée.

Deux volontaires : MM. Pierre-Alain Monney et Pierre Geissbühler.

### **4. Ordre du jour de l'AG 2018**

Le Président annonce à l'Assemblée une modification de l'ordre du jour.

Le Comité a pris acte la semaine dernière de la démission de sa Secrétaire pour des raisons personnelles. En vertu des Statuts, Art. 6.2, 1<sup>er</sup> paragraphe, un(e) nouveau (elle) secrétaire doit être élu(e) par l'Assemblée.

Le Comité propose donc cette élection en lieu et place du point 13 de l'ordre du jour actuel et que les points suivants changent en conséquence (13 devient 14, etc.).

Y'a-t-il des questions ? Des objections ? Aucune, nous vous proposons d'approuver cette modification par votation à main levée :

**Favorable 22**

Avis contraire 0

Abstention 0

La proposition est adoptée à l'unanimité et il n'y a pas d'autre proposition de modification à l'ordre du jour apportée par l'Assemblée.



## **5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 09.03.2017**

(mis à disposition sur votre site internet : [www.fontainiers.ch](http://www.fontainiers.ch))

L'AG ne demande pas la relecture du PV de 2017, acceptation à main levée.

**Favorable**                    **22**

Avis contraire                0

Abstention                    0

Le PV 2017 est adopté sans remarque à l'unanimité par l'Assemblée.

## **6. Rapport du Président**

Bonsoir à toutes et à tous,

Pour commencer je souhaite vous faire part d'un excellent retour de mon élection il y a déjà une année. Je vous remercie tous, et surtout la ou les personnes qui mon donné un surnom, qui faisant référence à ma coupe de cheveux, je veux bien l'assumer, m'ont appelé Donald Trump.

Je vous laisse le soin tout à l'heure, d'en discuter sans retenue, avec les chargés de presse...

Plus sérieusement je tiens à vous annoncer, que le Comité s'est réuni un bon nombre de fois cette année, sans vraiment mesurer finalement la quantité de travail à accomplir, compte-tenu du fait que nous sommes tous convaincu de par la passion qui nous animent, que tout doit ! que tout peut faire l'objet d'une discussion, même si cela paraît parfois interminable.

Au début de ma mission je pensais qu'il suffisait de reprendre les commandes du navire et de le laisser voguer, ce n'est pas si simple il faut savoir rester humble pour être un bon capitaine.

Pour terminer, j'aimerais chers membres du Comité vous remercier, oui du fond du cœur, en vous honorant d'une médaille du mérite car sans vous, le capitaine, le Président que je suis ne peut pas faire avancer ce bateau, ou plutôt cette Association.

Il est essentiel que les membres ici présents et tous les autres puissent compter sur nous.

Un grand merci à tous pour votre écoute, et au plaisir de continuer ensemble à pratiquer un métier qui j'en suis sûr nous tient tous à cœur.

Le Président passe maintenant la parole à M. Patrick Graber pour le point n°7, pour la présentation de son rapport.

## **7. Rapport du Caissier**

Rapport présenté et commenté, pour les comptes 2017, par notre caissier M. Patrick Graber

(Voir à la fin du PV « Comptes 2017 et budget 2018 »)

## **8. Rapport des vérificateurs des comptes**

Les comptes ont été contrôlés et approuvés par MM Pascal Di Grutola et Daniel Schneider

MM Pascal Di Grutola et Daniel Schneider se sont excusés ne pouvant participer à cette AG.

M. Gérald Mayor suppléant quant à lui ne préfère pas prendre la parole pour lire le rapport préparé pour l'Assemblée puisqu'il n'a pas participé à la vérification des comptes.

Le rapport des vérificateurs est donc lu à l'Assemblée par M. Claude Ravenel. Il remercie l'exactitude des comptes ainsi que le travail accompli.



## 9. Adoption des comptes 2017

**Le président demande à l'assemblée d'accepter les comptes par votation à main levée et d'en donner décharge au caissier, aux vérificateurs des comptes et au Comité.**

Adoption des comptes 2017 par votation de l'AG à main levée

<b>Favorable</b>	<b>22</b>
Avis contraire	0
Abstention	0

Le Comité remercie MM Pascal Di Grutola et Daniel Schneider qui ont assumés la tâche de vérificateur.

## 10. Elections des vérificateurs des comptes

Le Comité remercie M. Pascal Di Grutola pour son travail en tant que 1er vérificateur des comptes pendant ces 2 dernières années.

Ce dernier étant arrivé au terme de son mandat il sera remplacé par M. Daniel Schneider qui devient 1er vérificateur.

M. Gérald Mayor, élu suppléant en 2017, passe 2ème vérificateur des comptes pour l'année prochaine.

M. Alain Corthésy se propose volontairement comme suppléant pour le prochain exercice et est élu à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

## 11. Présentation et adoption du budget 2018

Rapport présenté par notre Caissier, M. Patrick Graber, pour le budget 2018.  
(Voir à la fin du PV « Comptes 2017 et budget 2018 »)

Adoption du budget 2018 par votation de l'AG à main levée :

<b>Favorable</b>	<b>20</b>
Avis contraire	0
Abstention	2

(Différence liée à une nouvelle présentation power point rectifié du budget en fin d'assemblée !!!)

## 12. Fixation du montant des cotisations annuelles

Le Comité propose à l'AG de reconduire l'ensemble du montant des cotisations actuelles, à savoir :

<b>Membre</b>	<b>Frs. 50.—</b>
<b>Membre de soutien</b>	<b>Frs. 200.—</b>
<b>Commune</b>	<b>Frs. 300.—</b>

Adoption des montants par votation à main levée :

<b>Favorable</b>	<b>22</b>
Avis contraire	0
Abstention	0



### **13. Elections d'un(e) secrétaire pour le comité de l'AFSR**

Le Président demande à l'Assemblée qui serait prêt à reprendre la tâche de Secrétaire pour l'Association, en précisant que s'il y a des volontaires pour participer au Comité de nouveaux membres seraient les bienvenus. Il informe également que le Secrétaire doit être élu par l'Assemblée Générale.

Un nouveau membre dans l'Assemblée se propose au Comité M. Pierre-Alain Beauverd.

Le Comité prend quelques minutes pour se réunir et proposer une candidature à l'Assemblée.

La candidature de M. Pierre-Alain Beauverd en tant que nouveau Secrétaire est proposé par le Comité à l'Assemblée qui celle-ci statue favorablement à l'unanimité.

<b>Favorable</b>	<b>22</b>
Avis contraire	0
Abstention	0

Le Comité soumet également à adoption la participation au Comité de M. Alain Bleuer, qui s'est proposé en tant que nouveau membre du Comité mais qui n'a pas pu être présent à l'Assemblée :

<b>Favorable</b>	<b>21</b>
Avis contraire	0
Abstention	1

**Félicitations à tous les deux et tous nos remerciements.**

### **14. Adhésions / Démissions**

#### **Adhésions 5 membres actifs :**

Monsieur Jeannerat Grégory / 2854 Bassecourt

Monsieur Melchiona Giuseppe / 1860 Aigle

Monsieur Wieland Yvan / 1453 Bullet

Monsieur Ding Jacques / 1489 Murist

Monsieur Richard Jean-Luc / 1170 Aubonne

#### **Démissions 4 membres actifs :**

Monsieur Gérard Santschi / 2400 Le Locle

Monsieur Gétaz Francis / 1030 Bussigny

Monsieur Bezzoli Jean-Dominique / 1219 Aire

Monsieur Fernando Carrasco / 1095 Lutry



**Adhésions 6 membres passifs :**

HANY SA

SWAN Wasseranalytik AG

Cla-val Europe

Détecte Fuite Sàrl

R. Nussbaum SA

Emipuls Swiss SA

Syndicat des eaux de Haute-Ajoie (SEHA)

Commune d'Aigle / 1860 Aigle

**Démissions 0 membres passifs :**

**Acceptation des nouveaux membres par votation à main levée :**

<b>Favorable</b>	<b>22</b>
Avis contraire	0
Abstention	0

## **15. Retour sur AquaPro 2018**

Lecture par notre Président du rapport transmis par M. Daniel Schneider membre de la Commission AquaPro 2018, représentée par : MM. Pierre-Alain Grandchamp, Pierre-Alain Monney, Manlio Briale et Daniel Schneider

Mesdames, Messieurs,

Voici un petit résumé de l'organisation du salon Aquapro 2018 qui s'est déroulé du 7 au 9 février.

Quatre personnes ont constitué la commission dite Aquapro, accompagné d'un des membres du Comité.

Il nous a fallu cinq séances au Tennis de Morges pour mettre en place les différents thèmes que nous voulions traiter. Dès le début de nos rencontres plein d'idées.

Chacun est parti chez lui avec un thème qui l'affectionnait personnellement ; cinq séances plus tard, affiches et matériel étaient prêts pour le montage du stand qui a eu lieu le mardi qui précède l'ouverture.

La fête fut belle, pleine de rencontres, d'échanges d'expérience professionnelles.

Je tiens vraiment à remercier le comité de l'AFSR qui nous a laissé libre cours à notre imagination pour représenter ce métier qui nous tient tant à cœur.

Je vous remercie pour votre écoute.



## **16. Le mot du Président du Schweizerischer Brunnenmeister-Verband (SBV)**

AG Schaffhouse 14+15 juin 2019

Sortie d'automne aux Salines de Bex le 20 septembre 2018, AFSR sera présente et offrira les cafés, croissants à nos homologues Suisses-allemands.

Luciano nous informe également qu'ils souhaitent faire leur prochaine AG en Suisse Romande. Nous sollicitons tous les membres présents à nous apporter des idées, des propositions ainsi que leur participation.

## **17. Manifestations 2018 - 2019**

le 22 mars 2018 - Journée mondiale de l'eau

les 29, 30 juin et le 1er juillet 2018 - Fête de l'eau à Soulce

le 20 septembre 2018 - Sortie d'automne SBV aux Salines de Bex

le 21 mars 2019 - 17ème AG de l'AFSR à Bulle

les 14 et 15 juin 2019 - AG du SBV en Suisse Romande à Yverdon

Le Fontainier de Soulce est présent dans la salle, il se porte volontaire pour l'organisation. Merci. M. Claude Ravenel, Vice-Président, prend la parole et sollicite le soutien de nos membres pour toutes ces futures manifestations, afin de nous aider pour l'élaboration, l'organisation et la représentation de notre Association, que ce soit à Soulce, aux Salines de Bex, à l'Assemblée Générale de la SBV en 2019, ainsi que le prochain salon Aquapro qui devrait avoir lieu à Bulle en 2020.

## **18. Réponse à l'interpellation de M. Pierre Geissbühler, lors de l'AG 2017**

### **Relecture de l'interpellation de M. Geissbühler, au point n°16 du PV de l'AG de 2017 :**

*"Proposition de Pierre Geissbühler, concernant les membres collectifs :*

*Par exemple, les grands services qui paient une cotisation de Frs. 300.00 et qui pourraient avoir la possibilité d'inscrire plusieurs de leurs collaborateurs, tout en n'ayant qu'une seule voix lors des votations.*

*Le Comité prend note de cette proposition, pour amener lors de la prochaine AG, une proposition qui sera soumise à l'Assemblée".*

Le Président lit à l'Assemblée la réponse du Comité :

Le Comité informe l'AG que nous n'avons pas de membres collectifs dans notre Association parce que nous n'en faisons pas mention dans nos statuts à l'art. 3.3.

Nos membres collectifs en tant que tels s'apparentent à nos membres passifs, à savoir : partenaires et communes

Le nombre de participants n'est pas limité et ceux-ci peuvent participer aux après-midis de formation ainsi qu'aux AG mais n'ont pas le droit de vote.

La proposition est soumise à l'Assemblée Générale :



**ASSOCIATION DES FONTAINIERS  
DE SUISSE ROMANDE**

1003 Lausanne

[www.fontainiers.ch](http://www.fontainiers.ch)



<b>Favorable</b>	<b>4</b>
<b>Avis contraire</b>	<b>5</b>
<b>Abstention</b>	<b>13</b>

Le Comité prend acte qu'il doit modifier les statuts en conséquence malgré la grande majorité d'abstentions.

## **19. Proposition individuelles et divers**

M. Alain Martin remercie le Comité et les membres de l'AG d'avoir participé à cette Assemblée dans sa Commune à Cossonay, qui est membre d'une Association qui regroupe actuellement huit Communes.

## **Prochaine AG le jeudi 21 mars 2019 à Bulle**

Le Président remercie l'assemblée de sa participation et clos cette séance à 21h00

Il invite les participants à partager l'apéritif dinatoire.





ASSOCIATION DES FONTAINIERS DE SUISSE ROMANDE

Compte de fonctionnement							Version 05.01.2018	Référence Patrick Graber
N°	Désignation	Budget 2017	Compte de fonctionnement détaillé 2017		Différence 2017	Budget 2018		
			Charges	Revenus				
1	Frais de fonctionnement Comité environ 12 séance à 25.- p. pers	2'500.00	1'275.00		1'225.00	2'500.00		
2	Frais, postaux, timbres, enveloppes, papiers.	1'000.00	292.30		707.70	1'000.00		
3	Assemblée Générale	2'000.00	1'716.40		283.60	2'500.00		
4	Assurance responsabilité civil	250.00	240.00		10.00	250.00		
5	Site internet	1'000.00	180.60		819.40	1'000.00		
6	Participation aux frais de traduction	2'500.00	2'500.00		0.00	2'500.00		
7	SSIGE	2'100.00	237.60		1'862.40	2'100.00		
8	Articles publicitaires	1'000.00	1'327.10		-327.10	1'500.00		
9	Aqua Pro Bulle 2018 (à payer en 2017)/Commission Aqua Pro	3'000.00	3'196.80		-196.80			
9	Aqua Pro Bulle 2018 frais de fonctionnement/manifestation					4'000.00		
10	Divers matériel(PC et Beamer)					1'500.00		
11	Cotisation ( <i>membres actifs, membres passifs, don</i> )				15'368.00			
12	Intérêts bancaires				0.00			
13	Vente de produits publicitaires							
<b>Total</b>		<b>15'350.00</b>	<b>10'965.8</b>	<b>15'368.00</b>		<b>18'850.00</b>		
Synthèse (Récapitulation)								
N°	Désignation	Revenus 2017	Charge 2017	Différence 2017	Revenus 2018	Budget 2018		
1 à 10	Frais de fonctionnements		10'965.80					
11	Cotisations ( <i>membres actifs, membres passifs, don</i> )	15'368.00			15'500.00	18'850.00		
12	Intérêts bancaires	0.00						
13	Vente de produits publicitaires	0.00			500.00			
<b>Total</b>		<b>15'368.00</b>	<b>10'965.80</b>	<b>4'402.20</b>	<b>16'000.00</b>	<b>18'850.00</b>		
N° du compte	BALANCE DES COMPTES			Solde 31.12.2017	Revenus 2018	Charge 2018		
	Compte à La Poste association			16'689.86				
	Compte à La Poste association Epargne			20'187.65	16'000.00	18'850.00		
				36'877.51				
<b>SOLDE PREVISIBLE AU 31.12.2018</b>								<b>34'027.51</b>